



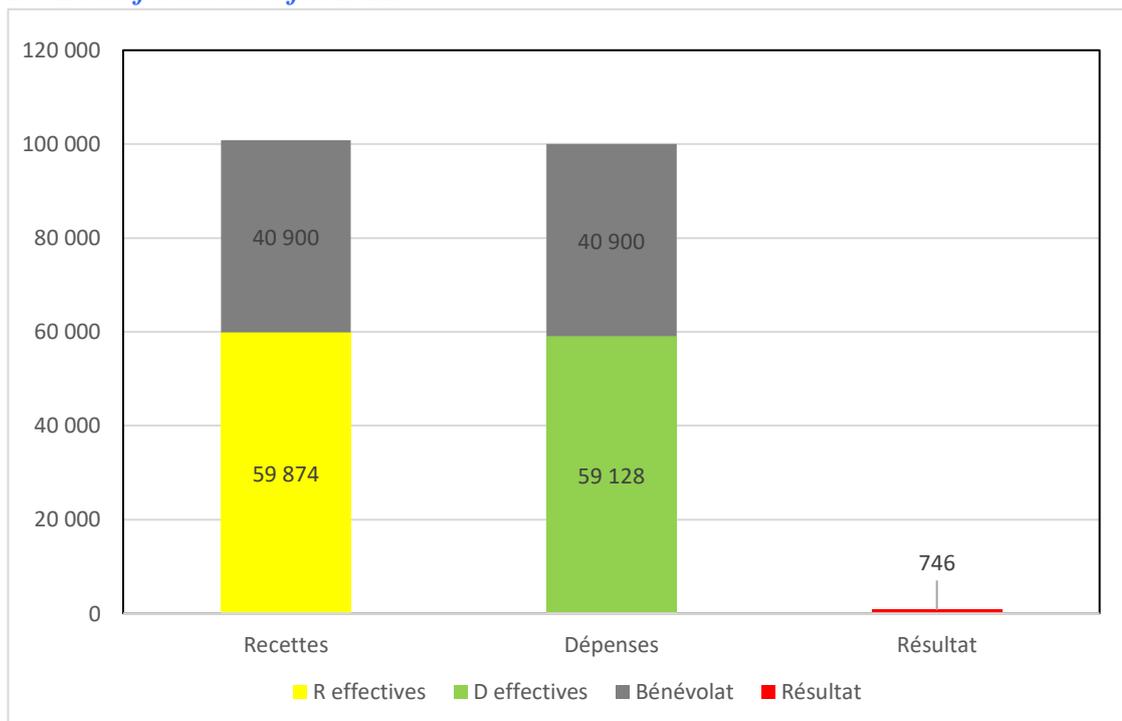
Rapport financier

Assemblée Générale de la ligue Paris Ile-de-France de vol libre du 25 février 2023

Mesdames, Messieurs les présidents de clubs et directeurs d'écoles,

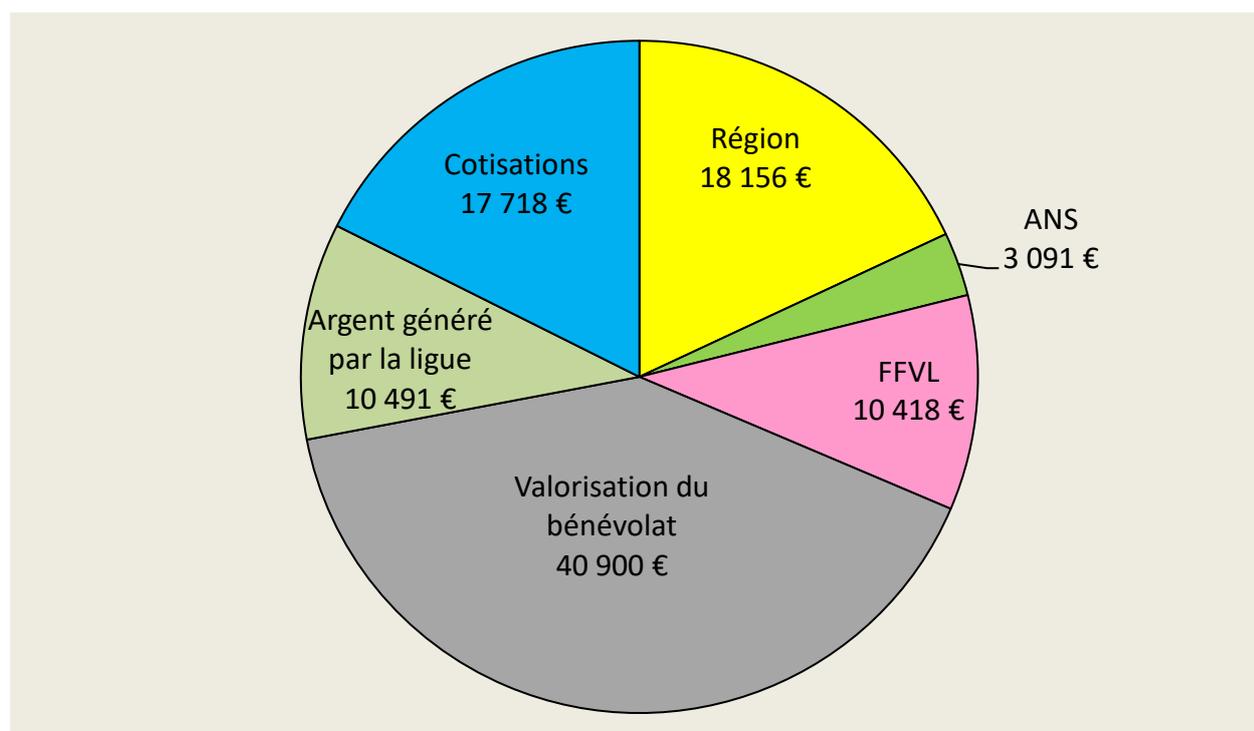
Ce document présente le bilan de la ligue Paris Ile-de-France de vol libre pour l'année 2022 ainsi que le budget proposé pour l'année 2023.

1. Bilan financier à fin 2022



L'exercice annuel est très légèrement excédentaire, avec des recettes de 100 774 € et des dépenses de 100 028 € (valorisation du bénévolat inclus), d'où un résultat de 746 €. Au 31/12/2022, la ligue dispose d'une trésorerie de 100 193 € à laquelle s'ajoutent 17 000 € de réserve pour l'acquisition d'un local.

A. Analyse des recettes de 2021



Le tableau suivant montre l'évolution des recettes effectives (hors valorisation du bénévolat)

En €	2020	2021	2022
Contrat d'objectif ANS	8 660	0	3 091
Subvention Conseil Régional	6 467	8 093	18 156
Subvention FFVL	3 185	5 165	10 418
Cotisations perçues par la ligue	10 326	9 840	17 718
Argent généré par la ligue	6 393	6 159	10 491
Total Recettes	35 031	29 257	59 874

Les financements de l'année témoignent de la sortie de la crise sanitaire, et incluent des recettes exceptionnelles importantes.

Concernant l'**ANS** le montant reçu en 2022 (3 091 €) résulte d'un fort abattement par rapport à nos demandes, et soutient 3 actions : la formation des encadrants, les actions féminines et les actions jeunes.

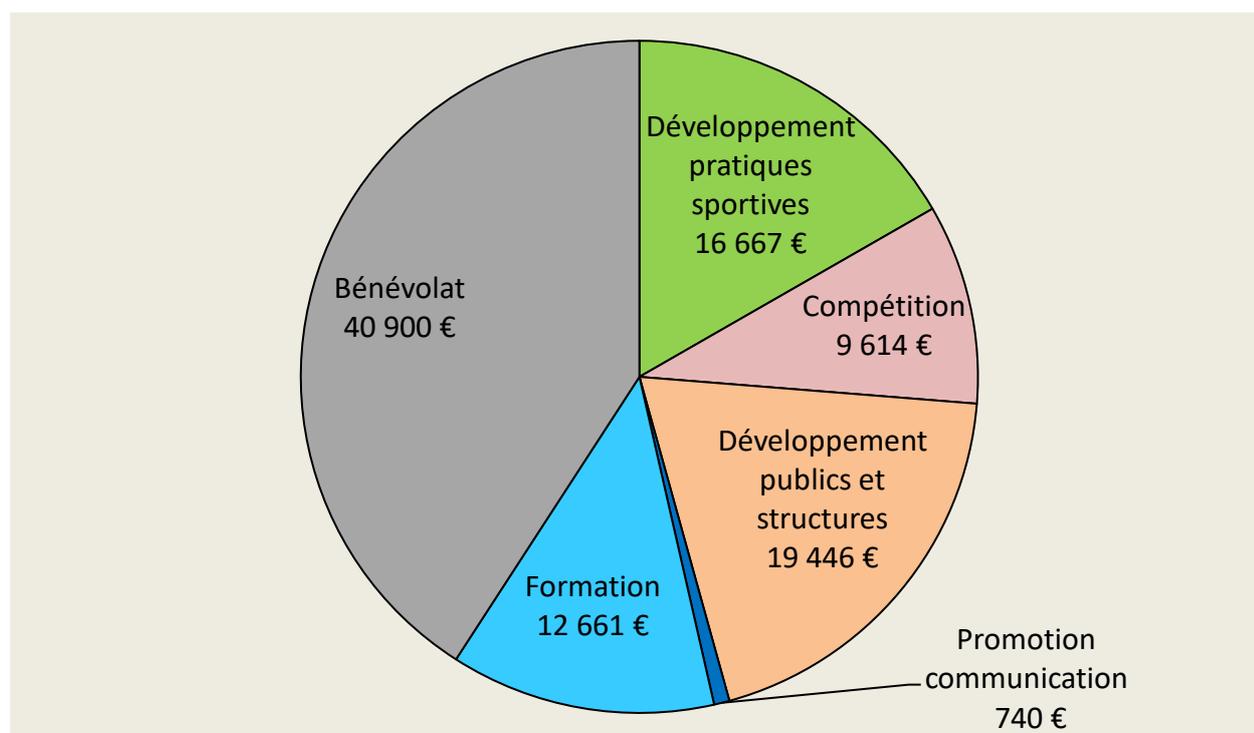
La **Région IDF** a versé 8 156 € au titre des actions 2021. Elle a également versé 10 000 € correspondant à la subvention Pratiques Sportives de 2020, que des délais administratifs n'avaient pas permis de recevoir en 2021.

Le montant reçu de la **FFVL** (10 418 €) est en nette hausse du fait de l'introduction pour la première fois d'un soutien à la formation décentralisée (2 350 €) pour les accompagnateurs, animateurs et treilleurs, ainsi que de 2 362 € de subventions sites dues au titre de 2020 et reçues seulement en 2022.

Les **cotisations** (17 718 €) enregistrent un quasi doublement du fait de la réception de 9 500 € issus de la dissolution du CGPVL. Hormis cette ressource exceptionnelle, elles seraient en baisse de 18 %.

Les **recettes générées par la ligue** sont en forte hausse à 10 491 € (6 159 € en 2021) et proviennent des contributions des pilotes stagiaires, des diverses inscriptions aux brevets et des reventes de matériel. Cette hausse résulte en grande partie de l'accroissement du nombre de stages organisés par la ligue.

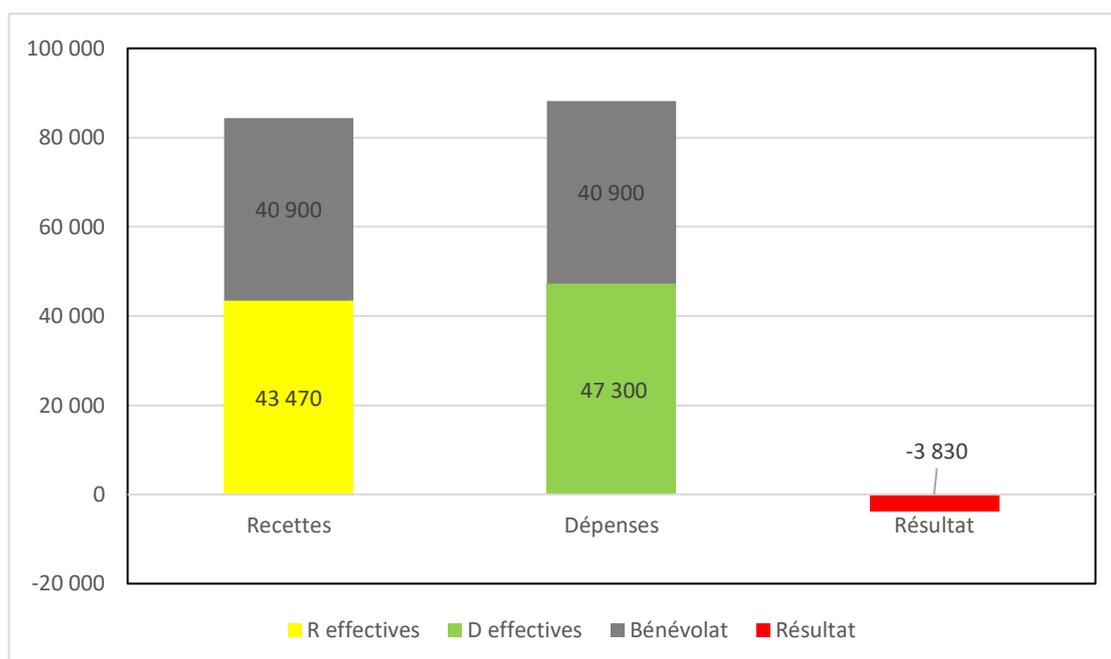
B. Analyse des dépenses de 2021



- Le **développement des pratiques sportives** (sites de pratique, jeunes, formation féminine) est au niveau des années antérieures, avec notamment trois stages jeunes et deux stages féminines.
- Les dépenses de **compétition** se montent à 9 614 € sous forme d'aides et d'incitation aux compétiteurs. Cette activité a été bien soutenue en 2022 avec les compétitions en France et à l'étranger, la CFD et plusieurs sessions d'entraînement.
- Le **développement des publics et structures** représente des charges de 19 446 € dont l'essentiel a consisté à la mise en réserve de 17 000 € pour couvrir l'acquisition d'un local telle que décidée par l'AG de 2022. Les recettes exceptionnelles de 2022 (Dissolution du CGPVL, et subventions en retard de la Région et de la FFVL) financent cette mise en réserve. La ligue a poursuivi son soutien à une activité de développement durable (2 446 €) consistant à donner une nouvelle vie au matériel usagé (restauration et don dans des pays en développement ou recyclage)
- La **promotion et la communication** n'ont enregistré que des dépenses marginales (740 €) pour la nuit des Icares.
- La **formation** a entraîné des dépenses de 12 661 € en forte progression, en application de la politique de développement des qualifications d'encadrants (accompagnateurs, animateurs et treuilleurs). Des sessions de préparations aux brevets BP, BPC et Qbi ont été organisées comme les années précédentes.
- Les frais généraux de la ligue (1 549 €) et les produits du livret A (1 058 €) sont ventilés dans les différentes activités.

2. Budget de l'année 2023

Le budget de 2023 est prévu en déficit de - 3 830 €, avec des recettes de 84 370 € et des dépenses de 88 200 € (valorisation du bénévolat inclus). Ce budget en déficit, que le niveau des fonds propres permet de supporter, prend en compte le fait qu'historiquement certaines lignes de dépenses ne sont pas consommées (Cerf volant, Boomerang, Delta, Kite, Handicap ...). Le maintien de ces lignes montre la volonté de la Ligue de soutenir des actions dans ces domaines.



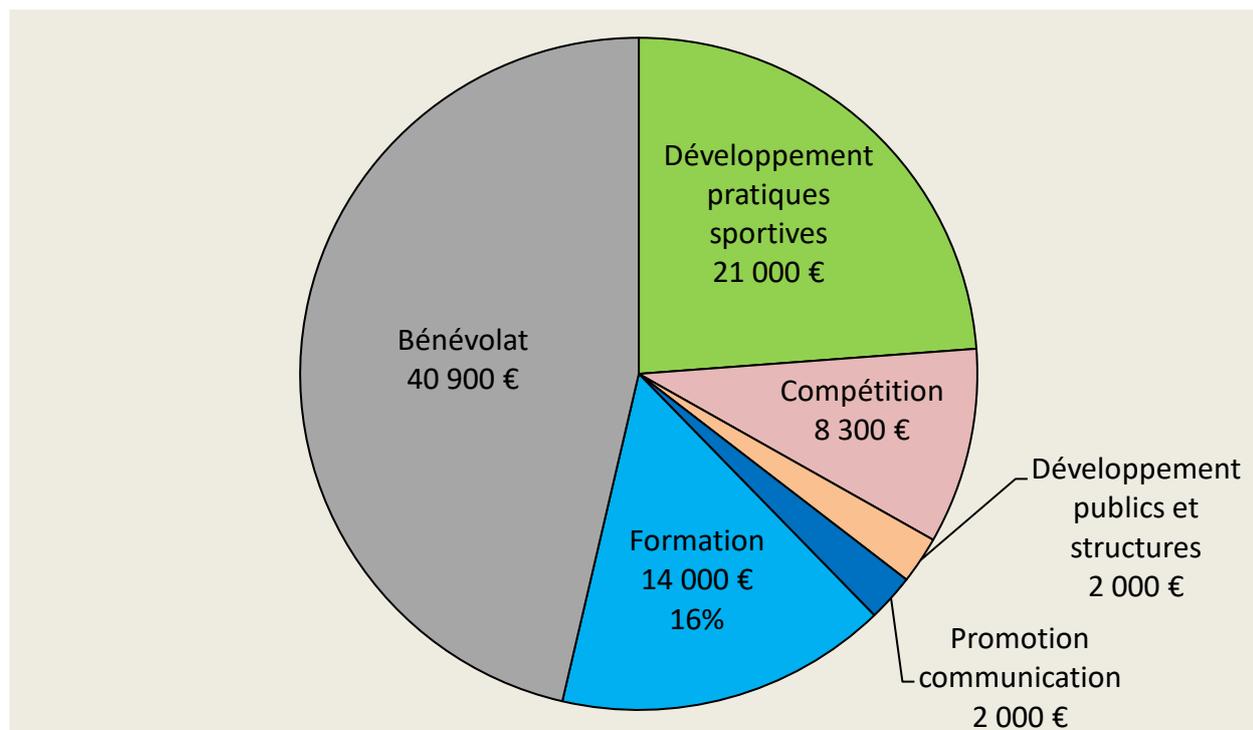
A. Recettes attendues en 2023

Le tableau suivant montre la répartition des recettes attendues en 2023 (hors bénévolat)

En €	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Budget
Contrat d'objectif ANS	0	3 091	5 000
Subvention Conseil Régional	8 093	18 156	10 470
Subvention FFVL	5 165	10 418	8 000
Cotisations perçues par la ligue	9 840	17 718	10 000
Argent généré par la ligue	6 159	10 491	10 000
Total Recettes	29 257	59 874	43 470

- Subvention de l'**ANS** : La baisse des dotations ANS et la priorité donnée aux clubs ne laissent pas espérer un retour aux niveaux antérieurs d'environ 10 00 €. La ligue s'attachera à obtenir 5 000 €.
- Subvention du conseil régional **Ile-de-France** : Le montant de 10 470 correspond à la subvention calculée pour l'année 2022 et versable en 2023.
- Subventions de la **FFVL** : 8 000 € attendus d'aide pour les espaces de pratique, de reversement non contractualisé (RNC), et d'actions "voler mieux" conforme aux montants historiques, auxquels s'ajoutent depuis 2022 les formations régionalisées.
- **Cotisations perçues par la ligue** : 10 000 € attendus. Un niveau historiquement stable incluant le reversement des licences kite prises directement à la FFVL par des résidents IDF.
- **Argent généré par la ligue** : 10 000 € attendus. En hausse significative en relation avec le développement de stages de formations d'encadrants et la contribution des stagiaires. Et comme les années précédentes ce montant inclut la revente de câble de treuil et de matériel de kite ou de parapente
- Nous évaluons de nouveau la **participation des bénévoles** à 40 900,00 €, soit 2 personnes à temps plein.

B. Perspectives des différentes activités en 2022



- Le **développement des pratiques sportives** (sites de pratique, jeunes, formation féminine, handicap, boomerang) mobilise un budget de 21 000 €, en hausse de 26 % par rapport à la réalisation 2022, et représente le budget le plus important. La hausse prévue provient de l'accroissement des actions sur les sites et de la reprise de l'activité féminine.
- La **compétition** dispose d'un budget de 8 300 € comparable à l'année antérieure
- Le **développement des publics et structures** représente un budget de 2 000 €, essentiellement pour des actions de développement durable.
- Celui de la **promotion et la communication** remonte à 2 000 € dans la perspective de reprendre des achats de matériels de communication, notamment des vêtements.
- Les dépenses de **formation**, deuxième plus important poste, sont prévues à 14 000 €, comparable à la réalisation de 2022, pour la mise en pratique d'une politique volontariste de formation des pilotes mais aussi des cadres et des dirigeants des clubs.

Paris, le 22 janvier 2023

Patrice MOLLIE

Trésorier de la Ligue Paris Ile-de-France de vol libre

Ligue PIDF Vol Libre

Dépenses		2021	2022	2023
		Réalisation	Réalisation	Budget
DEVELOPPEMENT PRACTIQUES SPORTIVES	1 Espaces de pratique	4 796	6 040	7 000
	2 Jeunes et journées découverte	10 706	7 000	8 000
	3 Actions féminines	2 061	3 627	5 000
	4 Handicap	-	-	500
	5 Boomerang	400	-	500
COMPETITION	6 Compétition Delta	-	-	-
	7 Compétition Parapente	7 682	9 314	8 000
	8 Compétition Cerf volant	-	-	-
	9 Compétition Kite	-	300	300
	10 Formation physique en salles	-	-	-
DEV. PUBLICS ET STRUCTURES	11 Public et structures	5 095	19 446	2 000
PROMOTION COMMUNICATION	12 Promotion, communication	96	740	2 000
FORMATION	13 Formation des encadrants sportifs des clubs	3 101	10 991	11 000
	14 Formation des cadres et dirigeants de structure	250	226	500
	15 Formation en salles (PSC1, secourisme)	267	294	500
	16 Formation au Delta	-	-	-
	17 Formation au Parapente	1 433	1 149	1 500
	18 Formation au Cerf volant	151	-	500
	19 Formation au Kite	-	-	-
TOTAUX		36 039	59 128	47 300

Bénévolat	40 900	40 900	40 900
Total Dépenses	76 939	100 028	88 200

Recettes		Réalisation	Réalisation	Budget
Contrat d'objectif CNDS/ANS		0	3 091	5 000
Subvention Conseil Régional		8 093	18 156	10 470
Subvention FFVL		5 165	10 418	8 000
Cotisations perçues par la ligue		9 840	17 718	10 000
Argent généré par la ligue		6 159	10 491	10 000
Total		29 257	59 874	43 470

Bénévolat	40 900	40 900	40 900
Total Recettes	70 157	100 774	84 370

Résultat comptable	-6 782	746	-3 830
---------------------------	---------------	------------	---------------

Fonds propres fin d'année	106 228	100 193	96 363
Réserve pour achat d'un local		17 000	17 000